



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopie : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzacsports.fr
Site : www.mairie-cubzacsports.com

Conseil municipal du 10 JUILLET 2020

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt, le dix du mois de juillet à midi se sont réunis en un lieu exceptionnel de leurs séances habituelles, les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués six juillet deux mille vingt

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Jean-Pierre PRAT - Maribel ROBERT SOARES - Cyril CHERIGNY - Michel BARSE - Isabelle BERNADET - Hélène BURESI - Benoît DULAU - Corinne JEANDONNET – Elodie KOPF – Anne LAUJAY – Elvira MOMMERT - Mathieu OLIVEIRA - Johann PETIT - Jean-Roger THUILLIAS –Nathalie TRIGANT – Vincent TRISTRAM

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : Nadia BRIDOUX-MICHEL procuration à Hélène BURESI
Cyril CHERUGNY procuration à Jean-Roger THUILLIAS
Elodie KOPF procuration à Isabelle BERNADET
Elvira MOMMERT procuration à Maribel ROBERT SOARES
Alain TABONE procuration à Gérard BAGNAUD
Nathalie TRIGANT procuration à Jean-Pierre PRAT

Absent(s) excusé(s) : Nadia BRIDOUX-MICHEL – Cyril CHERIGNY – Elodie KOPF – Elvira MOMMERT – Alain TABONE – Nathalie TRIGANT – Johann PETIT – Corinne JEANDONNET

Le Secrétaire de séance (art. L.2121-15 du CGCT) : Hélène BURESI

En application de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19, et par dérogation à l'article L. 2121-17 du CGCT, le quorum est fixé à un tiers des conseillers présents ou représentés.

Les sujets suivants seront à l'ordre du jour :

- Désignation du Secrétaire de séance,

Commission Administration Général :

- 1- **N°2020-48** : Election des délégués et délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

La séance est ouverte à 12h07.

➤ **Désignation du Secrétaire de séance**

Mme Hélène BURESI est désignée Secrétaire de Séance.

N°2020-48 : Election des délégués et délégués suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2020,

Monsieur le 1^{er} Adjoint entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1** : Le Conseil municipal procède à l'élection des cinq délégués titulaires et de trois délégués suppléants.
 1. Le Maire constate que une liste de candidats a été déposée par :
 - Liste conduite par Alain TABONE,
 2. Sont désignés en qualité d'assesseurs :
 - Les 2 membres du Conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin : Mrs THUILLIAS Jean-Roger et BARSE Michel,
 - Les 2 membres du Conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin : Mrs OLIVEIRA Mathieu et TRISTRAM Vincent,
 3. Est désigné en qualité de secrétaire de séance : Mme BURESI Hélène,
 4. Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom a remis fermé dans l'urne disposée à cet effet, son bulletin de vote.
 5. Le bureau détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages exprimés dans la commune par le nombre de délégués à élire. Il est attribué à chaque liste autant de mandats de délégués que le nombre des suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral. Les sièges non repartis par application des dispositions précédentes sont attribués selon la règle de la plus forte moyenne. Le quotient électoral est déterminé à : 3,4
 6. Est procédé au dépouillement :

Résultat du 1^{er} tour de scrutin :

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
b. Nombre votants (enveloppes déposées)	17
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)	0
d. Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	0
e. Nombre de suffrages exprimés [b-c-d]	17

Nom de liste ou du candidat placé en tête de liste	Nombre de suffrages obtenus		Nombre de délégués obtenus	Nombre de suppléants obtenus
	En chiffres	En toutes lettres		
Alain TABONE	17	dix-sept	5	3

- **ARTICLE 2** : Ont été proclamés délégués et délégués suppléants les candidats figurant sur la liste conduite par M. Alain TABONE. Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent ci-dessous :

M.TABONE Alain	Titulaire
M. BAGNAUD Gérard	Titulaire
Mme BRIDOUX-MICHEL Nadia	Titulaire
M. PRAT Jean-Pierre	Titulaire
Mme ROBERT SOARES Maribel	Titulaire
Mme BURESI Hélène	Suppléant(e)
M. TRSITRAM Vincent	Suppléant(e)
Mme BERNADET Isabelle	Suppléant(e)

- **ARTICLE 3** : Le 1^{er} Adjoint au Maire n'a pas constaté de refus de délégué après la proclamation de leur élection.

Questions diverses

Pas de question diverses

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h25 le 10 juillet 2020